



COUNTRY FARM FACTORY
12 Bel Air - 29260 PLOUDANIEL
Tél : 02.98.30.71.75 - Fax : 02.98.30.71.76
country.farm@wanadoo.fr

FICHE TECHNIQUE

Version 14/1

Dernière mise à jour le 28/08/14

CODE ARTICLE : 355

Céréales Petit Déjeuner

COUNTRY FARM "CRUNCHY FRUIT BIO"

Muesli croustillant aux fruits,

issu de l'agriculture biologique

Sachet 40 g x 100



FR-BIO-01

INGRÉDIENTS	VALEURS ÉNERGÉTIQUES ET NUTRITIONNELLES MOYENNES POUR 100 G			
Flocons de céréales* (avoine*, blé*, seigle*, orge*), sucre de canne*, fruits* (12,4%) (raisins* (25%) [raisins*, huile de tournesol*], pommes* (25%), dattes* (25%) [dattes*, farine de riz*], abricot* (25%) [abricot*, farine de riz*]), billettes de céréales* (riz*, sirop de malt d'orge déshydraté*, blé*, avoine*, sucre de canne*, sel), miel*, huile de tournesol*, farine de blé*, noix de coco*, amandes*, sésame*, pétales de maïs*	Énergie	1 625 kJ / 386 kcal		
	Graisses	8,2 g		
	dont acides gras saturés	1,9 g		
	Glucides	66,8 g		
	dont sucres	30,8 g		
	Fibres alimentaires	7,7 g		
	Protéines	7,2 g		
	Sel	0,05 g		
	<i>les valeurs moyennes pour 100g dépendent des divergences biologiques habituelles</i>			
	ALLERGÈNES			
	<small>RÈGLEMENT (UE) N° 1169/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n° 1924/2006 et (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n° 608/2004 de la Commission</small>			
ORIGINE	Ingrédients visés à l'article 6, paragraphes 3 bis, 10 et 11			
France	Non présents	Présents	Traces	
	Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		X	
CONDITIONNEMENT				
Sachet : 40 g	Crustacés et produits à base de crustacés	X		
	Oeufs et produits à base d'oeufs	X		
	Poissons et produits à base de poissons	X		
	Arachides et produits à base d'arachides			X
	Soja et produits à base de soja			X
	Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)			X
Carton : 100 sachets	Fruits à coques, à savoir amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de cajou (<i>Anacardium occidentale</i>), noix de pécan (<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch), noix du Brésil (<i>Bertholletia excelsa</i>), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia et noix du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>) et produits à base de ces fruits		X	
Dimensions : 59,5 x 39,5 x 23,0 cm	Céleri et produits à base de céleri	X		
Poids net : 4,000 kg	Moutarde et produits à base de moutarde	X		
Poids brut : 4.690 kg	Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		X	
Palette : 48 cartons (8 couches de 6 cartons)	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l exprimés en SO ₂	X		
Dimensions : 80 cm x 120 cm x 196 cm (palette comprise)	Lupin et produits à base de lupin	X		
Poids net : 192,000 kg	Mollusques et produits à base de mollusque	X		
Poids brut : 245,12 kg (palette comprise)	<i>Pas d'OGM - Pas d'ionisation</i>			
STOCKAGE				
Dans des locaux frais et secs de préférence (Max. 20°C / Humidité < 60%)				
CONSERVATION				
12 mois				
La DLUO est indiquées sur chaque carton et sur chaque sachet				
GENCOD				
Sachets : 3700496313550				
Carton : 37004963033551				